



CERCLE DES NAGEURS DE
MARSEILLE

BULLETIN DE DEMANDE D'ADMISSION

JE SOUSSIGNÉ(E)

Nom : Prénom.....

Né(é) le : à :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Mail : Portable :

Profession :

Société:

Sollicite mon admission en qualité de membre Sociétaire et transmets à cet effet une lettre de motivation.

Je suis joignable aux horaires suivants
afin qu'un membre du Comité Directeur ou une personne délégataire puisse me contacter dans le cadre de ma
demande d'admission.

Dans l'hypothèse où ma candidature est acceptée, je m'engage à :

- Régler une cotisation annuelle de
et un droit d'admission de payables d'avance.
- Fournir une photographie
- Me soumettre aux statuts et règlements du Cercle des Nageurs de Marseille.

Marseille, le

SIGNATURE DU POSTULANT

CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE

ASSOCIATION FONDÉE LE 20 AVRIL 1921 SOUMISE À LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

Extrémité Boulevard Charle Livon - 13007 Marseille

04 96 11 55 55 - cnm@cnmarseille.com - www.cnmarseille.com





CERCLE DES NAGEURS DE
MARSEILLE

BULLETIN DE DEMANDE D'ADMISSION

Conditions d'admission

Le Cercle des Nageurs de Marseille est composé de Membres Sociétaires et de Membres Sportifs (Section de compétition)

Membres Sociétaires

- Toute demande devra être accompagnée :
 - D'une lettre de motivation ;
 - D'une photographie.

- Le Comité Directeur statue sur l'admission du candidat et l'avise de la décision prise à son égard.
- Il n'y a aucun délai pour que cette décision soit communiquée au postulant.
- Au cas de rejet de la demande, le Comité Directeur n'est pas tenu de motiver sa décision.

- Pour avoir ce droit d'accès au Cercle des Nageurs de Marseille le nouveau membre doit verser le montant du droit d'entrée et de la cotisation annuelle.
- La carte de membre est strictement personnelle : elle n'est pas transmissible et ne peut, en aucun cas, être considérée comme familiale.
- Les parents postulants (ou Sociétaires) qui désirent obtenir un droit de fréquentation pour leurs enfants, âgés de moins de 18 ans et non sportifs, devront remplir un bulletin de demande d'inscription prévu à cet effet.

CERCLE DES NAGEURS DE MARSEILLE

ASSOCIATION FONDÉE LE 20 AVRIL 1921 SOUMISE À LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

Extrémité Boulevard Charle Livon - 13007 Marseille

04 96 11 55 55 - cnm@cnmarseille.com - www.cnmarseille.com

